



Penser les rumeurs

Philippe Aldrin

► To cite this version:

Philippe Aldrin. Penser les rumeurs : Une question discutée des sciences sociales. Genèses. Sciences sociales et histoire, 2003, 50, pp.126-141. halshs-00341338

HAL Id: halshs-00341338

<https://shs.hal.science/halshs-00341338>

Submitted on 24 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Penser les rumeurs

Une question discutée des sciences sociales

Philippe ALDRIN (CRPS, Paris 1)

Article paru dans *Genèses*, 50, 2003, pp. 126–141

La question des rumeurs connaît depuis le début des années 1990 un réel regain d'enthousiasme scientifique dont témoigne la parution de nombreux ouvrages et articles traitant exclusivement de ce phénomène social ou de phénomènes connexes¹. Devant cette affluence de publications, on est d'abord frappé par la curiosité nettement multidisciplinaire que suscite le phénomène. À la lecture, ces publications appellent une deuxième remarque : bien que divergents, tant par leur posture que dans leurs conclusions, une bonne part des travaux présentés ont pour point commun de subvertir le traitement scientifique « traditionnel » des rumeurs. L'approche proposée par certains auteurs s'affranchit en effet clairement des cadres paradigmatiques qui ont prévalu jusque-là pour penser cet objet. Un demi siècle après les travaux de Gordon Allport et Leo Postman² — travaux que la tradition sociologique tient pour « fondateurs » — ces derniers éclairages offrent donc l'occasion de rouvrir la discussion sur les certitudes théoriques largement répandues dans les sciences sociales sur la question.

L'attention scientifique apportée aux rumeurs semble enregistrer les effets, sans doute avec un contre-temps, de cette sorte de maturité à laquelle sont parvenues aujourd'hui les sciences du social. Car la question a longé assidûment l'effervescence scientifique du demi siècle écoulé. Après les premières généralisations sur la question des rumeurs encore inspirées par

¹ Le phénomène des rumeurs correspond à la diffusion d'une nouvelle moralement et scientifiquement disqualifiée, comme le rappelle l'étymologie du mot « rumeur » soulignant son caractère incertain ou affabulateur. Cette nouvelle au statut de vérité contestable a pour particularité de « se répandre » de façon soudaine dans l'opinion. Par les interactions qui donnent corps aux rumeurs, leur étude s'inscrit dans les modalités sociales d'échange d'informations non vérifiées. Aussi, le bornage scientifique des rumeurs ne peut ignorer des phénomènes aux traits voisins : commérage, ragot, désinformation ou légendes urbaines.

² Cf. Gordon Allport and Leo Postman, *The Psychology of Rumor*, New York, H. Holt and Co, 1947.

le projet d'établir la « psychologie des foules »³, l'objet a été pris à parti dans l'affrontement des courants antagoniques des sciences sociales. Objet d'attention privilégié pour les promoteurs de la mathématisation des conduites sociales⁴, la question des rumeurs a fourni un énième point de cristallisation aux divergences entre structuralisme⁵ et interactionnisme⁶. Elle sert ensuite à illustrer les joutes entre sociologisme⁷ et individualisme⁸, avant d'être entraînée dans la réhabilitation scientifique des récits populaires⁹. Après donc avoir convoyé avec les principaux débats théoriques du XX^e siècle, l'approche savante des rumeurs demeurerait dans une tranquille indétermination scientifique. Chaque chercheur pouvait interpréter à sa guise les manifestations du phénomène. Les rumeurs furent ainsi envisagées tour à tour comme la réponse collective inconsciente à un dérèglement de l'ordre social¹⁰, comme la résurgence chronique de la « pensée primitive » dans les sociétés modernes ou encore comme l'actualisation du fonds mythologique d'un groupe social¹¹. En somme, on a pu tout faire dire aux rumeurs dès lors que, comme le déplorait Alain Corbin il y a encore dix ans, il n'existait pas d'« *étude systématique* »¹² qui fit référence sur cet objet.

Reprenant les publications récentes les plus notables sur la question des rumeurs, nous avons voulu inventorier ici les éléments qui nous paraissent avoir ouvert ou creusé une brèche dans cette situation. À considérer l'histoire du traitement scientifique des rumeurs, la dernière génération de travaux peut s'analyser comme un resserrement de vues autour d'une approche plus compréhensive du phénomène. Rapprochement fortuit, dû

³ Cf. *Ibid.*

⁴ Cf. Stuart Dodd, « Diffusion is Predictable : Testing Probability Models for Laws of Interaction », *American Sociological Review*, 20, 1955, pp. 392-401 ou Jean Duhamel, « La théorie mathématique des épidémies et des rumeurs », *La Presse médicale*, 68, 1955, pp. 717-718.

⁵ Cf. Max Gluckman, « Gossip and Scandal », *Current Anthropology*, n°4, vol. 3, 1963, pp. 07-316 et « Psychological, Sociological and Anthropological Explanations of Witchcraft and Gossip : A Clarification », *Man*, n°1, vol. 3, 1968, pp. 20-34.

⁶ Cf. Robert Paine, « What is gossip about ? An Alternative Hypothesis », *Man*, n°2, vol. 2, 1967, pp. 278-285 et « Gossip and Transaction », *Man*, n°2, vol. 3, 1968, pp. 305-308.

⁷ Cf. Edgar Morin *et alii*, *La rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil, 1982 (1^{ère} éd. 1969).

⁸ Cf. Raymond Boudon, *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Seuil, 1990.

⁹ Cf. Véronique Champion-Vincent et Jean-Bruno Renard, *Légendes urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot, 1992.

¹⁰ Cf. Robert Knapp, « A Psychology of Rumor », *Public Opinion Quarterly*, n°1, vol. 8, 1944, pp. 22-27.

¹¹ Cf. E. Morin *et alii*, *La rumeur...*, *op.cit.*

¹² Devant son projet de retracer l'enchaînement des paroles et des actes qui amenèrent des paysans de Dordogne à brûler vif un jeune noble, A. Corbin écrit : « *L'essentiel pour l'historien réside bien ici dans la genèse, le contenu et le fonctionnement de la rumeur, à propos de laquelle nous ne disposons hélas ! d'aucune étude systématique.* » Cf. A. Corbin, *Le village des "cannibales"*, Paris, Flammarion, 1995 (1^{ère} éd. 1990), p. 16.

surtout à deux changements majeurs dans l'attitude des chercheurs. D'une part, une vraie décrispation théorique, assortie d'un certain pragmatisme méthodologique. Et d'autre part — mais l'un ne va sans l'autre — un élargissement du cadre d'analyse qui déborde désormais le contenu des récits rumoraux pour s'inscrire dans les pratiques sociales de la prise de parole. Ainsi, de façon diverse, s'exprime une sociologie des rumeurs davantage soucieuse d'observer le phénomène en situation et plus apte à rompre avec les interprétations normatives ou exaltées à son propos. Cette démarche en ordre dispersée se fait encore au milieu d'autres spécialistes ne partageant pas (consciemment ou non) ces nouvelles dispositions et se refusant en quelque sorte à remiser les propositions théoriques univoques et définitives dans les archives épistémologiques de l'objet.

L'avancée majeure des récentes contributions réside d'ailleurs dans leur commun renoncement d'édifier une théorie objectiviste et universelle. Ils partagent encore une vision amoralisée et plurielle des phénomènes rumoraux. À travers les nouveaux points d'accords scientifiques que l'on peut relever dans ces contributions, la rumeur devient un objet complexe et à part entière (et non plus comme révélateur d'autres phénomènes sociaux) des sciences du social. Sans dramaturgie excessive, on peut considérer que celles-ci se trouvent maintenant à un carrefour capital dans le cadrage général de l'objet. Dans cette logique, l'actualité du débat scientifique dont il est question ici ne trouve sens et intérêt que dans la perspective où les nouvelles réflexions prolongent, amendent et critiquent les propositions antérieures.

La longue indétermination scientifique des rumeurs

Pratiquement, le phénomène des rumeurs correspond d'abord à un processus social d'échange d'une nouvelle (c'est-à-dire une information en prise avec l'événement) non vérifiée. Les relations sociales qui encadrent cet échange composent un ensemble de techniques expressives et langagières spécifiques permettant de contourner les conventions sociales du dire (du « bien dire »). En tant qu'acte social, énoncer une rumeur, c'est livrer un récit ou émettre une opinion à l'adresse d'un auditoire en se plaçant derrière un paravent impersonnel et anonyme (« Il se raconte que... »). Or, il y a plusieurs manières d'étudier cet échange particulier d'informations. Certains auteurs se sont concentrés sur le message de la rumeur, analysant alors son processus de production, de diffusion (distorsion, validation) ainsi

que sa « fonction sociale ». D'autres se sont plutôt intéressés au sens et à l'intention que les acteurs sociaux investissent dans l'énonciation des rumeurs. Autant d'angles d'approches pour fonder l'étude de l'objet. Et autant de points de vue possiblement divergents.

Cette multitude d'entrées dans la saisie des rumeurs explique en grande partie les traits de l'histoire scientifique de leur traitement. Et, tout d'abord, l'aspect tronqué des projets successifs de théorisation. Ensuite, elle explique la permanence de la curiosité pluridisciplinaire pour un objet qui peut illustrer l'étude des mécanismes de l'influence sociale, des représentations communes, de la construction des interactions, du contexte d'un événement, etc. Cette attraction élargie traduit également l'échec (mais est-ce un mal ?) des différentes tentatives d'appropriation disciplinaire du discours savant légitime sur l'objet. Cette situation explique que, près de soixante ans après les premiers travaux véritablement scientifiques sur les rumeurs, aucun des champs disciplinaires scientifiques — du moins tels qu'ils sont institutionnellement et académiquement construits — ne puisse se prévaloir d'en être le dépositaire exclusif. Mais, bien que les rumeurs aient fait autant question à propos des manières de les définir qu'à propos des manières de les appréhender, on peut relever des apparentements entre les travaux publiés au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Très schématiquement, et avec le recul qui nous est donné, deux grandes tendances se dégagent. D'un côté, une tendance qui analyse le processus d'« éclosion » et de transmission d'une rumeur comme la manifestation de spasmes irrationnels propres aux foules apeurées. De l'autre, une tendance aux allures plus interactionnistes.

La tendance anomique a été inaugurée par G. Allport et L. Postman et diversement prolongée par la suite. Participant à leur manière à l'effort de guerre américain¹³, ces deux psychosociologues publièrent dès 1945 les résultats d'une enquête réalisée en laboratoire¹⁴. Ils y affirmaient que la rumeur fonctionne comme un mécanisme collectif de « *transfert d'agressivité* » par lequel le corps social projette une « *angoisse collective* » sur un groupe minoritaire (élite politique ou sociale, administration, communautés étrangères, etc.). Les rumeurs surgiraient lorsque, autour d'un

¹³ Ils évoquent leur participation active pendant la Deuxième Guerre mondiale au projet gouvernemental de « cliniques des rumeurs » qui démentaient toute rumeur naissante et incitaient les citoyens à ne pas croire ou répéter une rumeur. Cf. G. Allport and L. Postman, *The Psychology...*, *op. cit.*, pp. 1-32.

¹⁴ Cf. G. Allport and L. Postman « The Basic Psychology of Rumor », in *Transactions of the New York Academy of Sciences*, n°2, vol. 8, 1945.

événement, se rencontrent deux facteurs : l'ambiguïté (incapacité du corps social à interpréter la signification de l'événement) et l'implication (haut degré d'intérêt des membres du corps social pour l'événement et son interprétation). En même temps qu'elles entérinaient bon nombre de préjugés sur le colportage des rumeurs, ces conclusions, et le postulat anémique et psychopathologique qu'elles défendent sur le phénomène, allaient s'imposer comme la référence. Toute manifestation de rumeur allait être dès lors analysée comme la réaction expressive naturelle du corps social à une situation critique¹⁵.

Une deuxième tendance, apparue dans les années 1960 et moins explorée, s'est attachée à fouiller les conventions, les savoir-faire et les raisons de l'échange des rumeurs. Les auteurs que l'on pourra rassembler ici adoptent une échelle d'observation microsociale et se livrent à des analyses sociographiques détaillées. En s'intéressant aux conduites individuelles d'énonciations rumorales, ces travaux ont contribué à échafauder une approche plus interactionniste du phénomène. Les études de R. Paine (*v. supra*), de N. Elias¹⁶ ou de U. Hannerz¹⁷ s'inscrivent dans une même volonté de comprendre comment les tactiques et les attentes individuelles du « ragoteur » s'articulent avec les logiques du groupe auquel il appartient. Ainsi, si par l'énonciation d'une rumeur, l'individu peut améliorer sa position dans l'interaction et dans l'organisation sociale, simultanément le contenu de la rumeur s'élabore au sein des valeurs et des normes qui fondent l'identité du groupe et agit comme un rappel de celles-ci. Pour expliquer comment interagissent dans le commérage actions individuelles et dynamique des groupes, les descriptions apportées par N. Elias se distinguent par leur efficacité. En enquêtant dans le quartier de Winston Parva, N. Elias a contribué à éclairer l'articulation entre les usages individuels et collectifs du commérage. Le commérage n'est définissable selon lui en tant que tel que par rapport à la genèse propre du groupe. Ragoter permet à chacun des membres de l'ancien quartier (les « *établis* » ou « *occupants* » pour rendre le mot anglais *established*) d'affirmer le

¹⁵ Dans le périmètre de ce champ axiomatique, voir M. Gluckman (la rumeur pour rétablir l'ordre des valeurs face à tout événement déstabilisateur) et E. Morin (la rumeur pour manifester le « *refoulé fantasmatique* » de la partie conservatrice d'une ville provinciale bouleversée par les changements rapides de la société).

¹⁶ Cf. Norbert Elias et John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997 (1^{ère} éd. orig. 1965).

¹⁷ Ulf Hannerz a montré les limites de l'action cohésive du « ragotage » (*gossiping*). Travaillant sur le quartier noir de Washington DC, il a montré que les vertus cohésives du ragotage dépendaient du niveau de loyauté réciproque des membres du groupe de « ragoteurs ». Cf. Ulf Hannerz, « Gossip, Networks and Culture in a Black American Ghetto », *Ethnos*, n°1, vol. 4, 1967, pp. 35-59.

« *charisme positif* » de leur groupe et de stigmatiser le « *charisme négatif* » qui émanerait selon eux des comportements des habitants du nouveau quartier (les « *intrus* », *outsiders*).

Deux « traditions » d'approche des rumeurs se cristallisent donc au cours des années 1960. Et deux oppositions fondamentales rendaient d'emblée difficile un vrai dialogue entre les représentants de ces deux traditions. Et d'abord, non des moindres, le *postulat* adopté sur la rumeur. Pour les partisans de la première tendance, la rumeur est un mécanisme de réponse, de parade du corps social face à une situation anémique. Pour les représentants de la seconde tendance, le phénomène renvoie à une modalité ordinaire d'interaction de la sociabilité. Ensuite, *l'échelle d'analyse* choisie. Pour les premiers, les discours sociaux et leurs fonctions. Pour les seconds, les procédures de sociabilité par l'échange d'informations. Malgré l'existence d'une option divergente, la vision anémique et psychopathologique n'en a pas moins influencé les travaux les plus notables menés pendant plus de trente ans sur le phénomène¹⁸.

On notera, au cours des années 1960-1970, plusieurs tentatives de sortir l'analyse des rumeurs du postulat anémique. Focalisant son approche du phénomène sur les mécanismes de coopération que les acteurs sociaux mettent en œuvre dans le processus rumorale (élaboration puis diffusion d'un récit non vérifié), le sociologue américain Tamotsu Shibutani¹⁹ définit la circulation de la rumeur comme une « *transaction collective* » dans laquelle les individus mettent en commun leurs connaissances pour ajuster le sens à donner à un événement. Elle se concrétise sous la forme d'une chaîne informelle et improvisée d'information palliant le mutisme ou la défaillance (exceptionnelle ou notoire) des canaux « officiels » d'information. Dans le droit prolongement de cette enquête au tour très interactionniste, les travaux de Michel-Louis Rouquette²⁰ ou ceux de Ralph L. Rosnow et Gary Alan Fine sur le oui-dire²¹ s'évertuèrent à réintroduire le *postulat de continuité* dans l'analyse psychosociologique des rumeurs²². En vain.

¹⁸ Voir Jean Duhamel (*art. cit.*) ou Jules Gritti, *Elle court, elle court, la rumeur*, Ottawa, Stanké, 1978.

¹⁹ Cf. Tamotsu Shibutani, *Imvised News. A Sociological Study of Rumor*, Indianapolis, The Bobbs-Merrill Co, 1966.

²⁰ Cf. Michel-Louis Rouquette, *Les rumeurs*, Paris, PUF, 1975.

²¹ Cf. Ralph L. Rosnow and Gary A. Fine, *Rumor and Gossip. The Social Psychology of Hearsay*, New York/Oxford/Amsterdam, Elviesier, 1976.

²² M.-L. Rouquette écrit : « *les rumeurs ne sont pas aberration pathologique ou expression temporaire, crise ou déchirure, mais mode d'expression privilégié de la pensée sociale* ». Cf. M.-L. Rouquette, *Les rumeurs*, *op. cit.*, p. 8

À partir des années 1980, le traitement de la question des rumeurs fut essentiellement le fait du courant dit des « légendes urbaines ». Le projet de théorisation global et monodisciplinaire ayant été passablement abandonné, l'objet rumeurs a été en quelque sorte accaparé par des chercheurs — pour la plupart ethnologues, sociologues et psychosociologues — partageant le goût de recenser des récits légendaires intégrant les problématiques de la société moderne²³, afin de les classer en types²⁴ et d'analyser leurs occurrences de circulation. En trois décennies, le courant des « légendes urbaines » s'est imposé comme une discipline universitaire à part entière (objets propres, méthodologie commune et savoirs cumulatifs, publications et colloques spécialisés)²⁵, transcendant de cette manière la distance entre les multiples espaces disciplinaires qui s'y côtoient. Prolongeant à bien des égards le travail des folkloristes²⁶ du XIX^e siècle, les observateurs se réclamant de ce courant décèlent dans les légendes contemporaines des éléments utiles pour comprendre le mécanisme des représentations communes. Tout récit légendaire est pris et analysé comme un fragment de la pensée sociale, et plus précisément comme un témoignage signifiant des préoccupations de la société où il a circulé. L'analyse porte sur la relation entre ces récits (pris comme récits de croyance ou de mystification) et les angoisses collectives²⁷, sans qu'il soit porté attention aux modalités sociales concrètes par lesquelles les acteurs sociaux échangent ces récits. Concentré sur le seul contenu des légendes, le travail des néo-folkloristes évacue les questions afférentes à une ethnographie située et transactionnelle de la transmission de ces récits²⁸. Les études de légendes urbaines se fondent sur le postulat que la (re)création et la circulation de légendes jouent une *fonction normale* d'expression des inquiétudes collectives. De ce fait, l'occurrence d'un récit légendaire dans un espace géographique précis est tenue pour la preuve même d'un nouveau nid de croyance en ce récit ; suivant en cela une conception pourtant éculée de l'acte de croire défini comme aptitude

²³ Ces récits étant plutôt le fait des citadins, ces auteurs parlent de « légendes urbaines » ou « légendes contemporaines ».

²⁴ Cf. Aanti Aarne and Stith Thompson, « The Types of The Folkstale. A Classification and Bibliography », *Folklore Fellows Communications* (Helsinki), 184, 1984.

²⁵ Création de l'*International Society for Folk Narrative Research* dans les années 1970.

²⁶ En France, depuis 1976, les *Cahiers de littérature orale* (que nous signalerons désormais *CLO*) ont pour objectif de réunir et promouvoir les études sur le « folklore vivant ». Mais les néo-folkloristes français attendent 1990 pour se revendiquer de « ce nouveau courant, intégrant l'apport folklorique anglo-saxon à la tradition sociologique française ». Cf. *Communications*, 52, (dirigé par Campion-Vincent et Renard).

²⁷ Begt Klintberg, « Legends and Rumors about Spiders and Snakes », *Fabula*, 26, 1985, pp. 274-287.

²⁸ Sans quitter la France, certains auteurs étudient la manifestation de légendes survenue au quatre coins du monde et devisent des phobies populaires qu'elle révèle. Voir, e.g., V. Campion-Vincent, « La méprise tragique. Transformation d'un récit traditionnel », *CLO*, 45, 1999, pp. 11-36.

universelle²⁹. La croyance populaire se déduit ici de la fonction qu'est réputée remplir la légende. L'actualisation de vieilles souches légendaires est prise comme la volonté inconsciente d'un groupe de mettre en garde ses membres les plus fragiles (enfants, adolescents, jeunes filles) contre des dangers d'ordres divers : pratiques nouvelles, éléments étrangers, innovations technologiques³⁰.

À l'orée des années 1990, la connaissance scientifique des rumeurs se présentait donc encore comme un projet fragmenté. D'une part, un ensemble de travaux appuyés sur une approche anomique. Le courant des légendes urbaines prolonge cette optique. Plaçant leur niveau d'observation à l'échelle du discours, ces travaux se caractérisent soit par leur fonctionnalisme (la rumeur sert à exprimer et à apaiser l'angoisse)³¹, soit par leur objectivisme (la rumeur surgit systématiquement d'un contexte social typifiable), soit par leur pathologisme (la rumeur est la réaction d'un corps social affecté), soit enfin par le cumul de plusieurs de ces trois tendances. D'autre part, des études interactionnistes et compréhensives des manifestations de rumeurs, souvent à partir de sociographies isolées, s'inscrivant soit dans le prolongement des pistes ouvertes par R. Paine ou N. Elias, soit dans un projet de systématisation plus large derrière les travaux de M.-L. Rouquette ou T. Shibutani. Les propositions théoriques de l'approche macrosociale et anomique ne permettaient pas d'élucider les motivations de la prise de parole rumorale des acteurs sociaux, les échanges de rumeurs non liés à des mécanismes de croyance, ou les manifestations du phénomène non liées à des situations critiques. Les études émanant du penchant interactionniste peinaient quant à elles à livrer une théorie explicative des effets collusifs et du tour irrationnel de certaines manifestations de rumeurs. Il restait donc à fonder une approche qui fût en mesure d'articuler les manifestations anomiques et non anomiques du phénomène mais aussi de considérer les différents types de rapports (voire

²⁹ Il est toujours aventureux d'inférer la croyance de l'énonciation d'un récit. Sur ce problème, voir les lignes que Gérard Lenclud a consacrées à baliser le « *piège conceptuel* » de la croyance. Cf. G. Lenclud, « Vues de l'esprit, art de l'autre », *Terrains*, n°14, 1990, pp. 5-19. Voir aussi Nicolas Mariot, « "Conquérir unanimement les cœurs". Usages politiques et scientifiques des rites : le cas du voyage présidentiel en province (1888-1998) », thèse pour le doctorat de l'EHESS, 1999.

³⁰ Cf. Paul Smith (ed.), *Perspectives on Contemporary Legends*, Proceedings of the conference on Contemporary Legend (Sheffield, 1982), CECTAL, 1984.

³¹ Dans un article sur la dimension pluridisciplinaire de l'objet légendes urbaines, V. Champion-Vincent écrit « *L'étude de la construction des légendes urbaines nous permet d'apprécier la persistance de la pensée sauvage* [mis en gras par l'auteur], *pensée irrationnelle et mythologique* ». Cf. V. Champion-Vincent, « Les légendes urbaines. Rumeurs du quotidien, objet d'étude pluridisciplinaire », *CLO*, 24, 1988, pp. 75-91.

d'usages) à la rumeur. Pour cela, il était nécessaire d'élaborer une approche susceptible de prendre simultanément en charge les deux processus conjoints et indissociables qui composent le phénomène de la rumeur : la *mise en récit* d'une information (d'un événement) et le *processus d'échange* de ce récit. Au cours des dix dernières années, certains des travaux publiés sur la question ont contribué à jeter des ponts entre ces deux traditions.

L'épuisement du projet taxinomique et le difficile dialogue interdisciplinaire

Aujourd'hui, dans le questionnement sur les rumeurs, le courant des « légendes urbaines » domine par la masse de travaux publiés et par l'activité de ses tenants (colloques, conférences...). Lorsque des rumeurs mettent en récit des événements importants de l'actualité³², les journalistes se tournent vers des néo-folkloristes pour recueillir une interprétation scientifique. Dans un ouvrage paru en 1999³³, J.-B. Renard nous propose une manière de bilan où il retrace avec clarté la constitution des *Rumeurs et légendes urbaines* comme objet du savoir savant. Cet ouvrage permet de nous interroger sur la contribution réelle de ce courant à la compréhension scientifique générale des rumeurs. L'auteur rappelle la distinction qui y prévaut pour l'usage respectif des notions de « rumeur » et de « légende ». « *La rumeur et la légende apparaissent comme la forme simple et la forme complexe, ou mieux encore comme deux modalités, d'un même phénomène collectif* » écrit-il, de sorte que l'on peut considérer que « *la rumeur est le moment de la vie de la légende où elle se transmet activement dans un milieu social* »³⁴.

Le terme « rumeur » est ainsi employé dans la seule intention de spécifier l'état de diffusion intensive d'une légende dans un espace précis, à un moment donné. Sans être fausse ou abusive, cette acception ne rend pas totalement compte de la réalité sociologique ou étymologique de la rumeur. L'idée de nouvelle en prise avec l'événement est abandonnée³⁵ pour désigner

³² Récemment après les inondations de la Somme, les attentats contre le World Trade Center ou l'explosion de l'usine AZF de Toulouse.

³³ Cf. J.-B. Renard, *Rumeurs et légendes urbaines*, Paris, PUF, 1999 (mis à jour en 2002).

³⁴ Cf. *Ibid.*, pp. 54-56.

³⁵ La rumeur met en récit un événement mais, en se solidifiant, elle peut acquérir la forme et le statut social d'une légende. Dans le processus de « légendarisation » d'une rumeur intervient toujours la volonté d'un groupe d'acteurs sociaux attachés à sauver de l'oubli « leur » version de l'événement. Nous avons analysé cet aspect des rumeurs dans Ph. Aldrin, « La rumeur en politique. Une sociologie de la prise de parole politique », thèse pour le doctorat en science politique, Paris 1, 2001, chapitre 6.

un état actif de diffusion d'un récit légendaire par le bouche-à-oreille ou par un autre moyen de communication³⁶. La question de la relation de croyance des acteurs sociaux pour ces récits n'est alors ni discutée ni nuancée. Pas plus que ne sont observées les intentions des énonciateurs de tels récits (informer, alerter, divertir, étonner, créer du lien, etc.). Ce resserrement de sens témoigne d'une posture exclusivement consacrée à l'analyse « ethnopsychiatrique » des discours de fiction, consistant à classer les thèmes investis dans les rumeurs et les relier aux formes d'inquiétudes collectives correspondantes pour décrypter le message codé inscrit au plus profond de « *l'inconscient collectif* »³⁷. Hormis les rares auteurs opposés à la « *psychiatisation* »³⁸ des phénomènes rumoraux, les néo-folkloristes s'inscrivent donc dans le giron axiomatique (anomie et psychopathologie) inauguré par l'école américaine. Aussi, malgré leur travail massif et stimulant, les recherches sur les légendes urbaines laissent entières et impensées, deux dimensions constitutives du phénomène des rumeurs. D'abord, la question des rapports différenciés (croyance, incrédulité, indifférence, ignorance) que les acteurs sociaux entretiennent avec les récits légendaires : comment appréhender les motivations et intentions plurielles qui animent les énonciateurs de rumeurs ? Ensuite, la question des usages sociaux des récits de rumeurs. L'interrogation n'étant pas *Pourquoi une rumeur se répand ?* mais bien plutôt *Qu'est-ce qui conduit les acteurs sociaux à utiliser les registres expressifs de la rumeur au détriment d'autres formes d'échanges ?*

Contre une analyse fondée sur les seuls discours rumoraux, certains chercheurs ont pu penser, avec raison, que le fondement d'une approche synthétique des rumeurs proviendrait d'un dialogue interdisciplinaire. Dans un ouvrage publié en 1999, Françoise Reumaux proposait un panorama pluridisciplinaire sur la question des rumeurs en coordonnant diverses contributions sur le sujet³⁹. À la lecture du sous-titre de l'ouvrage, *Les raisons de la rumeur*, on pouvait s'attendre à ce que son objectif fût d'ouvrir

³⁶ La question des rumeurs a à voir avec l'état des techniques de diffusion de l'information. Cf. Laurent Taïeb, « Persistance de la rumeur. Sociologie des rumeurs électroniques », *Réseaux*, 106, 2001, pp. 231-271.

³⁷ Dans un ouvrage consacré aux légendes urbaines les plus récentes (les complots du « 11 septembre », le terrorisme islamiste, les portables, l'internet...), V. Champion-Vincent et J.-B. Renard affirment encore leur fonction de mise en garde collective due à leur exemplarité (*De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot, 2002).

³⁸ Dans *Rumeurs. Le plus vieux médias du monde* (Seuil, 1987), Jean-Noël Kapferer dénonce la « *psychiatisation des rumeurs* » qui en facilite l'analyse mais en entérine une vision partielle (pp. 20-21).

³⁹ Cf. Françoise Reumaux (dir.), *Les oies du Capitole ou les raisons de la rumeur*, Paris, CNRS Éditions, 1999.

une réflexion sur les motivations (les raisons d'agir) conduisant les acteurs sociaux à participer au processus de la rumeur. La formulation de la problématique centrale traduisait d'ailleurs la volonté de penser la rumeur non plus comme un phénomène autogène mais comme un « *mouvement social* ». Mais les attentes en ce sens ne devaient pas être satisfaites et le dialogue pluridisciplinaire que visait cette publication est absent. Sa réalisation, selon la coordinatrice de l'ouvrage, ne pouvait se faire qu'« *en réintroduisant l'acteur social, ses représentations et ses systèmes de valeurs* »⁴⁰. Or un tel projet se trouvait aux antipodes du modèle théorique déroulé jusqu'ici par F. Reumaux. Pour comprendre les espérances déçues d'un exercice collectif pourtant prometteur, il faut revenir un instant sur les hypothèses précédemment défendues par la sociologue qui en a assuré la direction.

Dans un champ de la sociologie française, les travaux de F. Reumaux ont dessiné dans les années 1990⁴¹ une œuvre pour le moins originale. Dans un premier ouvrage, *Toute la ville en parle*, publié en 1994, F. Reumaux exposait la théorie des rumeurs qu'elle avait élaborée quelques années auparavant dans un doctorat d'État⁴². D'emblée, elle s'y emparait de la triade larve–nymphe–imago étudiée par les entomologistes pour fonder ses hypothèses théoriques sur les métamorphoses de la rumeur. L'auteur ne se contentait nullement d'user des vertus heuristiques (si tant est qu'elles existent) de l'analogie insecte/rumeur, elle faisait reposer toute une partie de sa démonstration sur cette similitude⁴³. Ensuite, elle procédait à une taxinomie des modèles d'émergence des rumeurs basée sur les pathologies mentales. Les rumeurs devaient ainsi être analysées en fonction de l'aspect « *schizoïde* », « *paranoïde* », « *hystérique* », « *pervers* » ou « *phobique* » de leur structure⁴⁴. Le trouble peut saisir un autre sociologue car à aucun moment F. Reumaux ne précise comment un dysfonctionnement de la psyché individuelle pourrait affecter de façon homogène et simultanée une population d'individus. Alors qu'il est question d'analyser un phénomène de communication sociale, l'application à un groupe social de symptômes comportementaux propres à la psyché individuelle semble aller de soi pour

⁴⁰ Cf. *Ibid.*, p. 7.

⁴¹ Parmi ses premières publications : F. Reumaux, « Un rite oral urbain, la rumeur », *CLO*, 24, 1984, pp. 123–139 et « L'aventure du héros de l'ombre », *CLO*, 15, pp. 61–80 ou 1988.

⁴² Intitulé *Esquisse d'une théorie des rumeurs. Analyse de quelques modèles sociologiques* (1990, Paris V).

⁴³ Cf. F. Reumaux, *Toute la ville en parle. Esquisse d'une théorie des rumeurs*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 9.

⁴⁴ Cf. *Ibid.*, pp. 16 à 26.

l'auteur. Fallait-il donc se résoudre à l'existence d'une psyché collective sensible aux mêmes stimuli et soumise aux mêmes schèmes de réaction que la psyché individuelle ?

Dans ce premier ouvrage comme dans celui qui le prolongera trait pour trait en 1996⁴⁵, l'explication du phénomène des rumeurs repose sur son analogie avec d'autres phénomènes, quelquefois sans rapport avec les comportements humains en société⁴⁶. La démonstration consistant le plus souvent à plaquer des typologies analogiques sur des exemples de rumeurs très divers⁴⁷. Le souci de confirmer les traits invariants des modèles de rumeurs préétablis par l'auteur prévaut alors sur toute véritable observation *in situ* et toute déconstruction du phénomène. La démonstration analogique tend parfois à confondre dangereusement les éclairages de la similitude avec les lumières de la vérité. Or, F. Reumaux affiche un goût immodéré pour les jeux analogiques⁴⁸. Mais elle livre par fragments une pensée pertinente, comme ces lignes fort intéressantes proposant une lecture de la relation entre l'événement et la rumeur qui le raconte selon la théorie figure/fond⁴⁹. Au final, l'ensemble dessine une approche fonctionnaliste, objectiviste et pathologique du phénomène. Objectiviste, car la rumeur y est présentée comme un phénomène autoproduit, généré par la configuration des événements et non pas par l'action des acteurs sociaux qui y prennent part. Fonctionnaliste, car la rumeur est généralement définie comme la réponse collective aux dérèglements anormaux de la société. Pathologique enfin, puisque la rumeur, au moins en tant que symptôme, traduit un mal-être comme l'indique le répertoire terminologique et la typologie analytique choisis. À bien des égards, cette sociologie des rumeurs peut se lire comme le perfectionnement de l'appareillage analytique ébauché par E. Morin en 1969.

⁴⁵ Cf. F. Reumaux, *La veuve noire. Message et transmission de la rumeur*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1996.

⁴⁶ À peine, ce modèle présenté, lui était ajouté un nouveau montage analogique dont la justification laisse rêver : « *L'image [de la rumeur] évoque tout à fait les anneaux d'un serpent [...] nous donnerons, en la calquant sur la structure de l'appareil venimeux, l'idée de ce que pourrait être une typologie des rumeurs. [...] Nous dirons que la morsure des rumeurs est, de façon frappante, analogue à la morsure des serpents et l'on distinguera, selon le mode de morsure, trois grands types de rumeurs. 1) Les rumeurs protérographes [...] 2) Les rumeurs solénographes [...] 3) Les rumeurs oosphoglyphes [...]. Telles sont les rumeurs : elles vous tuent d'un jet de venin, ou vous paralysent peu à peu, ou vous déglutissent vivant sans que vous vous en aperceviez.* ». Cf. *Ibid.*, pp. 26-27

⁴⁷ La rumeur de Nogent ou de Saint-Christophe à Cergy en 1994 ; le poisson lapu-lapu, les mygales dans les yuccas ou la souris du Montana en 1996.

⁴⁸ F. Reumaux analyse la rumeur en la comparant à un circuit électrique (*Toute la ville...*, *op. cit.*, p. 145) puis à un sorcier (*Ibid.*, p. 146).

⁴⁹ Cf. *Ibid.*, p. 15 et *La veuve noire...*, *op. cit.*, pp. 55 et s.

Concernant *Les oies du Capitole*, l'absence d'un réel programme critique commun a pour résultat de produire un « effet catalogue », faisant naître chez le lecteur ce sentiment d'assister à un inventaire stérile et déjà vu⁵⁰ ; la plupart des contributions se bornant d'ailleurs à l'exercice éprouvé de « l'objet vu depuis ma discipline ». Au bout du compte, des contributions brèves et cloisonnées qui ne discutent pas au fond du même phénomène et n'évitent pas le piège de céder aux poncifs sur le phénomène⁵¹. Et, à chaque fois que F. Reumaux tente une synthèse⁵², à défaut d'esquisser les avancées qui se dégageraient de la confrontation — ce qui devrait être le juste objectif d'un tel ouvrage —, elle peut se contenter de ramener les conclusions des différents auteurs vers son propre modèle théorique. Malgré ce, se démarquent nettement les contributions d'Arlette Farge, de M.-L. Rouquette et de Michel Miaille⁵³. Pour A. Farge⁵⁴ et M.-L. Rouquette⁵⁵, les textes proposés reprennent l'essentiel des travaux plus volumineux publiés par ailleurs. L'apport le plus original revient donc sans conteste à M. Miaille qui propose une lecture juridique de la rumeur. Il montre comment le droit ne parvient que de manière intermittente à saisir une notion aussi labile que celle-là, même en l'appuyant à celles tout aussi fuyantes de « renommée », de « notoriété publique », de « réputation » ou de « diffamation »⁵⁶. En filigrane, le texte de M. Miaille démontre que la rumeur est aussi bien une technique informationnelle rompue qu'une pratique stratégique : « une forme autonome de savoir social ». À ce titre, il voit dans la rumeur une forme privilégiée et libre (sans réelle contrainte juridique) d'expression des opinions politiques⁵⁷. Cette voie d'exploration du phénomène, comme

⁵⁰ Cf. V. Champion-Vincent, « Les légendes urbaines. Rumeurs du quotidien, objet d'étude pluridisciplinaire », *CLO*, 24, pp. 75-91.

⁵¹ Cf. M. Revault d'Allonnes, « Rumeur et espace commun », in F. Reumaux (dir.), *Les oies...* *op. cit.*, pp. 49-55.

⁵² *Ibid.*, pp. 7-37 et pp. 203-206.

⁵³ Autre texte stimulant, celui de Bernard-Pierre Lécuyer publié tel quel pour la première fois en 1981 dans Raymond Boudon *et alii* (dir.), *Sciences et théorie de l'opinion publique*, Paris, Retz, 1981, pp. 170-187.

⁵⁴ Ainsi A. Farge rappelle les formes multiples de rumeurs et les usages différenciés qu'elles offrent à leurs énonciateurs. Selon elle, leur échange ouvre un cadre où l'on délibère des affaires politiques du moment dans ce qui, au XVIII^e siècle, ressemble déjà à « l'opinion publique ». Voir A. Farge, « Rumeur, espace et société au XVIII^e », in F. Reumaux (dir.), *Les oies...*, *op. cit.*, pp. 67-74 et aussi (avec J. Revel), *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants, Paris 1750*, Hachette, 1988.

⁵⁵ M.-L. Rouquette quant à lui rappelle son intéressante optique a-pathologique des rumeurs. Dans un bref exposé, il évoque la « valeur pragmatique de toute rumeur » accessible qu'à l'intérieur de l'identité du groupe. Voir M.-L. Rouquette, « Rumeur et vérité », in F. Reumaux (dir.), *Les oies...*, *op. cit.*, pp. 163-165 et ouvrages cités.

⁵⁶ Cf. Michel Miaille, « La rumeur entre société civile et État », in F. Reumaux (dir.), *Les oies...*, *op. cit.*, pp. 75-89.

⁵⁷ À propos des jours d'avant scrutin où la loi interdit la publication de sondages, il écrit : « la rumeur politique, par son caractère souple et diffus, n'a plus lieu d'inquiéter : elle se révèle le dernier refuge

technique sociale de prise de parole spontanée et de contournement des interdits, a trouvé d'autres échos.

Vers une analyse de la rumeur comme pratique de production, d'échange et d'usage des discours sociaux

Il est indéniable que la construction des rumeurs a à voir avec les mythes, les croyances supposées d'une communauté et, plus largement, avec la construction des identités collectives. Pour autant, il faut se garder du travers consistant à surinterpréter les relations entre rumeurs et « inconscient collectif ». La difficulté majeure concernant la théorisation des rumeurs réside d'ailleurs dans le paradoxe qu'il y a à vouloir expliquer un phénomène aux allures de fusion collective en prenant en considération les éléments sociaux de son processus sans accrédi-ter l'existence d'une volonté collective (inconsciente mais orientée vers une fin). Les travaux qui vont être évoqués maintenant contribuent à l'élaboration d'une approche qui articule différemment tous les éléments constitutifs du phénomène des rumeurs. En choisissant d'étudier les occurrences de ce dernier pendant la guerre du Liban, Fadia Nassif Tar Kovacs⁵⁸ a cherché à montrer que l'échange de rumeurs servait à ressouder la cohésion d'une communauté en réactivant un mythe fondateur de celle-ci et aider ainsi ses membres à surmonter leurs troubles. L'auteur recense plusieurs types de rumeurs (les rumeurs de la peur, les rumeurs d'enlèvements et de torture, les rumeurs de monstrueux étrangers...) avant d'en dégager trois grandes catégories : les « *rumeurs profanes* », les « *rumeurs politiques* » et les « *rumeurs religieuses* ». Selon elle, chaque communauté confessionnelle impliquée dans le conflit fomenté des rumeurs ancrées dans son imaginaire propre afin de donner du sens au chaos, de l'espoir et du soutien aux combattants de ses rangs. Surtout, ces récits outranciers permettent aux membres de chaque groupe de justifier les atrocités perpétrées contre l'adversaire⁵⁹.

F. Nassif Tar Kovacs nous plonge dans les représentations et les discours que les Libanais créent et échangent pour faire face à la situation de guerre dans

de la liberté politique avant le choix électoral, le moment le plus "vrai" de la décision politique. » Cf. *ibid.*, p. 88.

⁵⁸ Cf. Fadia Nassif Tar Kovacs, *Les rumeurs dans la guerre du Liban : les mots de la violence*, Paris, CNRS Éditions, 1998.

⁵⁹ Dans les « *rumeurs surnaturelles* » du camp chrétien (miracles, apparition de la Vierge, etc.), *e. g.*, l'auteur décrypte « le renfort immédiatement politique de ces rumeurs ; la sacralisation de la guerre sanctifie l'action du groupe et, par là, consacre la haine vouée à l'adversaire ; en définitive, elle sanctifie les prises de position politiques et militaires. » Cf. *Ibid.*, p. 111.

laquelle ils apprennent à vivre quotidiennement. L'étude des rumeurs éclaire alors les mécanismes d'ajustement permanent par lesquels, événement après événement, les acteurs sociaux affrontent une telle situation. L'auteur affiche clairement son ambition de proposer une « *sociologie clinique* » du phénomène dans le conflit libanais⁶⁰. La modélisation *ad hoc* qu'elle élabore pour cela lui permet de mettre au jour les usages politiques identitaires que les communautés belligérantes font des rumeurs. Mais les propriétés topiques de ce modèle d'analyse hypothèquent son application à des manifestations rumorales survenant dans un contexte et dans une population autres que ceux de l'enquête. Ce parti pris (dont les limites sont d'ailleurs reconnues et assumées par l'auteur) maintient le travail de F. Nassif Tar Kovacs sur le seuil d'une piste qu'il semble pourtant relancer : une sociologie des rumeurs ouverte par N. Elias⁶¹ et examinant le phénomène comme un biais expressif, cohésif et normatif des identités communautaires. En effet, le choix de situer l'observation des rumeurs exclusivement dans une conjoncture anémique place ce travail dans une perspective objectiviste. La rumeur y est saisie et présentée comme l'exemple-type des phénomènes collectifs irrationnels implicitement mais intimement associés aux notions cumulées de foule et de dérèglements sociaux.

Pour débarrasser l'étude des rumeurs de l'obsession objectiviste et de cette *doxa* sociologique qui détermine leur émergence comme la réponse prévisible de la société face à certains désordres sociaux, il fallait sans doute repartir de l'affirmation que la rumeur n'est pas inéluctable : les acteurs sociaux disposent de moyens d'expression et d'information alternatifs à ceux de la rumeur. Il y a donc des raisons d'agir qui conduisent les acteurs sociaux à recourir aux modalités de transmission et de narration appropriées aux rumeurs. Réintroduisant le postulat de continuité à la base de toute réflexion sur l'objet, les auteurs dont il va être maintenant question défendent l'idée selon laquelle les rumeurs échangées dans les interactions routinisées de la sociabilité ordinaire s'opèrent à travers des modalités sociales d'échange identiques à celles de rumeurs plus effervescentes (comme les rumeurs déclenchant des phénomènes de panique). Dans cette logique, les mécanismes sociaux de la rumeur (échange et discussion de nouvelles non vérifiées) seraient en permanence à l'œuvre dans la sociabilité

⁶⁰ Cf. *Ibid.*, p. 12.

⁶¹ Cf. N. Elias et J. L. Scotson, *Logiques de ...*, *op. cit.*

des groupes sociaux. Ils seraient amplifiés dans les situations où les acteurs sociaux éprouvent un fort besoin d'obtenir des informations (événements dramatiques, catastrophes, guerres, etc.) ou de pallier la défaillance des circuits d'information habituels (États policiers, monopole de l'information, etc.). Excluant du postulat l'idée de rupture ou d'anomie⁶², cette démarche consiste à analyser avec précision les circuits ordinaires d'information avant d'observer le rôle qu'y occupe l'échange des rumeurs. Il n'est pas question de se livrer à une réhabilitation a-moralisante des rumeurs en en glorifiant les vertus⁶³. Il s'agit de saisir les techniques d'une pratique modulable des rapports sociaux ; une pratique d'échange d'information et de sociabilité que les acteurs sociaux ajustent au niveau de leur activité relationnelle. Les processus d'intensification et de validation dans l'échange des informations se révèlent alors par l'attention aux investissements de sens que les différentes composantes du corps social engagent dans l'événement et ses rumeurs. Une telle posture d'analyse permet, d'une part, de trouver une solution au hiatus entre les occurrences banales et les occurrences critiques du phénomène et, d'autre part, de dépasser l'opposition entre les deux traditions d'approche.

Parmi les travaux qui nous paraissent avoir ouvert cette nouvelle exploration de l'objet, citons en premier lieu ceux travaux qui se sont penchés sur la question du « radio-trottoir »⁶⁴. S'il existe de nombreuses enquêtes traitant de ce phénomène⁶⁵, l'excellent article de Stephen Ellis, consacré aux rumeurs qui se multiplièrent à Lomé, en 1991, lors du vacillement du régime de Gnassingbé Eyadéma⁶⁶, mérite une attention particulière. Pour cet auteur le radio-trottoir n'est pas fait uniquement de rumeurs mais également de plaisanteries, de jeux de mots et d'anecdotes passant de bouche à oreille. Il s'intéresse au rôle actif du citoyen ordinaire dans ces rassemblements où prend corps le radio-trottoir, notamment en participant à la construction d'une image proprement populaire du

⁶² Cf. É. Rémy, « Comment saisir la rumeur ? », *Ethnologie française*, n°4, vol. 23, 1993, pp. 591-602.

⁶³ Des chercheurs américains ont tenté de faire valoir que le ragot était toujours intelligent, rusé, utile. Cf. Robert Goodman and Aaron Ben Ze'ev (eds), *Good Gossip*, Lawrence, University Press of Kansas, 1994.

⁶⁴ La notion de « radio-trottoir » (élaborée à partir d'une expression des pays africains francophones) nomme et décrit l'acte de conversation déliée qui a lieu lors de rassemblements populaires où les membres d'une population partagent informations insolites, anecdotes et rumeurs sur le pouvoir. Sur ces pratiques, voir les travaux de Jean-François Bayart sur « la politique par le bas » en Afrique, notamment *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

⁶⁵ Cf. Cornélis Nlandu-Tsasa, *La rumeur au Zaïre de Mobutu. Radio-trottoir à Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 1997.

⁶⁶ Cf. Stephen Ellis, « Rumour and Power in Togo », *Africa*, n°4, vol. 63, 1993, pp. 462-476.

gouvernement. Contre une vision universelle et fonctionnaliste de la rumeur, S. Ellis relève finement les liens existant entre, d'une part, les diverses formes de rumeurs et, d'autre part, le degré de connaissance politique ou plutôt le statut politique des différents locuteurs. « *Il ressortait, écrit S. Ellis, que chacun, depuis le sommet de l'État jusqu'à sa base, écoutait et participait au radio-trottoir. Il existait, en effet, des formes plus ou moins élaborées de la rumeur qui pouvaient être mesurées par rapport à la proximité de chacun des interlocuteurs avec le pouvoir.* »⁶⁷. Ainsi, pour les rumeurs relatives à l'information politique, le travail et les conclusions de cet auteur permettent de confirmer l'existence d'une corrélation très forte entre usages et usagers de la rumeur en liaison avec la position qu'occupent ces derniers dans la division du travail politique. Mais, comme l'indique S. Ellis lui-même au terme de son étude, il ne faut pas établir pour autant qu'il n'existerait que des usages stratégiques des informations rumorales. Il y a une part non intentionnelle, spontanée, dans le radio-trottoir.

Toujours dans l'optique de briser l'équation crise/rumeur, Maurice Enguéléguélé reprend « *l'hypothèse de la continuité* », telle que l'a proposée Michel Dobry pour l'analyse des crises politiques⁶⁸, afin de l'appliquer à l'étude d'une rumeur apparue au Cameroun⁶⁹. Il décrit la circulation de cette rumeur comme l'usage (inconscient) par la population d'une des activités tactiques du phénomène. Et, en l'occurrence, il y voit l'expression d'une contestation (déguisée) de l'ordre politique en place. Bien qu'il ne dispose pas du format suffisant pour déplier toute la logique de sa démonstration, l'auteur se propose de démontrer l'hypothèse suivante : « *l'apparition et la propagation de la rumeur créent un espace de jeu pour remettre en cause l'ordre dominant et participent de stratégies d'ajustement des formes d'expression de revendications et de mécontentements déployées par les acteurs sociaux dans les conjonctures fluides* ». À partir d'un cas, qu'il définit comme un cas archétypique de « *conjoncture fluide* »⁷⁰, il cherche à montrer comment le colportage de la rumeur est utilisé par la population camerounaise à la manière d'une « *modalité d'expression des mécontentements sociaux* ». Dès lors qu'elle aurait partie liée avec une mise

⁶⁷ Cf. *Ibid*

⁶⁸ Cf. Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1992 (1^{ère} éd. 1986).

⁶⁹ Cf. Maurice Enguéléguélé, « La rumeur de la "disparition des sexes" au Cameroun. Contribution à l'étude des modes d'expression politiques alternatifs dans les "conjonctures fluides" », in Éric Darras *et alii*, *La politique ailleurs* Paris, PUF (CURAPP), 1998, pp. 355-370.

⁷⁰ Cette notion est également empruntée à M. Dobry. Les conjonctures fluides se caractérisent par une déssectorisation de la mobilisation permettant la transformation d'état d'une société complexe. Cf. M. Dobry, *Sociologie des crises...*, *op. cit.*, pp. 108-150.

en cause du pouvoir, la rumeur se révélerait à l'observateur comme une prise de parole subversive sur l'ordre social en place.

Cette dimension prégnante et fondamentale du phénomène a déjà été mise en valeur par le travail des historiens sur les archives de la Renaissance⁷¹, des XVII^e, XVIII^e⁷² et XIX^e⁷³ siècles. La venue récente des historiens médiévistes aux problématiques de la communication sociale⁷⁴ a également montré que l'attention aux conditions historiques de la circulation des informations ne s'en tient plus à l'historiographie des techniques (coursiers, échanges épistolaires, services postaux) et des cérémonies publiques de l'information. La trace archivistique d'une rumeur n'est plus systématiquement prise comme l'empreinte d'une croyance aberrante. Travaillant sur des sociétés dépourvues des moyens médiatiques les plus élémentaires, des médiévistes ont remonté le cheminement social de certaines rumeurs et mis au jour les usages stratégiques que des groupement d'acteurs pouvaient faire des récits rumoraux⁷⁵. Néanmoins cette dimension ne constitue pas pour autant la clôture du phénomène. Comme on le voit dans les travaux de N. Elias ou de S. Ellis, le message rumoral permet d'exprimer des intentions de natures très diverses : moquerie, dénégation, héroïsation, prophétisme, etc.

À la suite d'autres auteurs, S. Ellis et M. Enguéléguélé montrent que les informations qui circulent sous la forme sociale de la rumeur sont des informations qui ne peuvent transiter sous d'autres formes plus conventionnelles de communication. Et que, dans toute société, le contenu des rumeurs a partie liée avec les notions d'interdit, de secret ou de la non-convenance. Ces travaux élargissent l'étude des rumeurs à celle des conditions socialement construites de la prise de parole politique dans l'espace public. Ils invitent ainsi à analyser une rumeur au regard de la configuration de son occurrence, c'est-à-dire la distribution et la relation

⁷¹ Cf. Marie-Thérèse Jones-Davies (dir.), *Rumeurs et nouvelles au temps de la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 1997.

⁷² Cf. Gudrun Gersmann, « Le monde des colporteurs parisiens de livres prohibés. 1750-1789 », in Roger Chartier et Hans-Jürgen Lüsebrink (dir.), *Colportage et lecture populaire*, Paris, IMEC/MSH, 1996, pp. 37-47.

⁷³ Cf. A. Corbin (déjà cité) et M.-L. Rouquette, *La rumeur et le meurtre. L'affaire Fualdès*, Paris, PUF, 1992.

⁷⁴ Cf. Michel Balard, Philippe Contamine et alii, *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

⁷⁵ L'enquête archivistique réalisée par Marie Anne Polo de Beaulieu montre comment une rumeur de revenant, par son exemplarité opportune, permet au pape de clarifier la doctrine du purgatoire et de démontrer l'efficacité de l'hostie. Cf. M. A. Polo de Beaulieu, « De la rumeur aux textes : échos de l'apparition du revenant d'Alès (après 1323) », in Cf. M. Balard, Ph. Contamine et alii, *La circulation...*, op. cit., pp. 129-156.

entre les éléments suivants : *organisation sociale* (dynamique, identité et antagonismes sociaux), *formes et pratiques de la sociabilité* (échanges, réunion, discussion) et *conditions de la prise de parole* (conventions du taire et du dire, économie de l'information). Rapportés à la tension créée par l'événement mis en rumeurs, ces éléments permettraient d'étudier les usages spontanés (non prémédités et dont les effets attendus sont immédiats) et usages stratégiques (prémédités et dont les effets attendus sont immédiats mais aussi médiats) des différents récits rumoraux.

Dans cette logique, les réflexions de Marc Bloch sur le problème des fausses nouvelles de la Grande guerre⁷⁶, rééditées près de quatre-vingts ans après leur première publication, se prêtent à une relecture bien étonnante. Le témoignage de l'historien nous revient en effet aujourd'hui comme les jalons, déjà anciens et longtemps oubliés, d'une approche de la rumeur comme pratique modulable de la sociabilité. Une pratique ordinaire des sociétés humaines, ajustable au contexte et dont la genèse, par conséquent, réside dans les enjeux et les tensions propres à configuration sociale d'apparition du phénomène. Il ne faudrait pas s'empresse de louer l'« étonnante modernité » de ce texte mais plutôt y voir la trace resurgie de pistes théoriques longtemps laissées en friche. En dissipant sur le champ le parfum de cynisme que lui-même ne manqua nullement de relever dans un tel projet, M. Bloch affirmait que « *l'historien qui [cherche] à comprendre la genèse et le développement des fausses nouvelles* » ne peut se satisfaire des expérimentations en laboratoire des psychologues et dispose avec la Grande Guerre d'« *une immense expérience de psychologie sociale, d'une richesse inouïe* ». L'horreur et l'absurdité de la guerre encore présentes à l'esprit valent pour lui, semble-t-il, argument méthodologique : « *L'erreur ne se propage, ne s'amplifie, ne vit enfin qu'à une condition : trouver dans la société où elle se répand un bouillon de culture favorable. En elle, inconsciemment, les hommes expriment leurs préjugés, leurs haines, leurs craintes, toutes leurs émotions fortes.* »⁷⁷

De l'école américaine à F. Nassif Tar Kovacs, l'étude des rumeurs est marquée par la guerre⁷⁸. Mais M. Bloch en propose une analyse bien différente. Au-delà du seul contexte, il entrevoit, sans le formuler

⁷⁶ Cf. Marc Bloch, *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*, Paris, Allia, 1999. Réédition d'un article paru en 1921 dans la *Revue de Synthèse Historique*.

⁷⁷ Cf. *Ibid.*, p. 17.

⁷⁸ Voir Marie Bonaparte, *Mythes de guerre*, Paris, PUF, 1946 Guy Durandin., *Les rumeurs. Leçons de psychologie sociale*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1957, N.K.U. Nkpa, « Rumormongering in Wartime », *Journal of Social Psychology*, 96, 1975, pp. 27-35.

clairement, que l'échange de fausses nouvelles joue un rôle primordial d'opérateur de sociabilité, surtout dans une société aussi singulière que « *la société des tranchées* », marquée par la dédifférenciation des marges d'action et l'accès à l'information des acteurs qui la constituent. Dans le colportage des rumeurs se marque la volonté de savoir malgré et contre une censure d'État dont tous les soldats ne veulent plus être dupes. Dans les rumeurs qu'ils échangent, les « poilus » expriment différemment leurs peurs et leurs espoirs en liaison avec la position qu'ils occupent à l'intérieur du conflit. Certes, pour M. Bloch, la propagation des rumeurs s'explique principalement par des conditions qui amoindrissent le « *sens critique* ». Et l'intellectuel avoue avoir lui-même donner crédit à certaines rumeurs. « *Je me souviens, écrit-il, que lorsque, dans les derniers jours de la retraite, un de mes chefs m'annonça que les Russes bombardaient Berlin, je n'eus pas le courage de repousser cette image séduisante ; j'en sentais vaguement l'absurdité et je l'eusse certainement rejetée si j'avais été capable de réfléchir sur elle ; mais elle était trop agréable pour qu'un esprit déprimé dans un corps lassé eût la force de ne l'accepter point* »⁷⁹. Par son introspection sincère sur la circulation des fausses nouvelles, le texte de M. Bloch, pour qui « *nulle question plus que celles-là ne mérite de passionner quiconque aime à réfléchir sur l'histoire* »⁸⁰, vaut d'abord comme un témoignage raisonné sur la question. Mais, plus loin, son aveu et la contextualisation qu'il en fait rendent caduque toute conceptualisation basée sur la logique de la contagion de la déraison par imitation. L'expérience vécue épaulant l'analyse, il en ressort que chacun des acteurs sociaux qui participent à un processus de rumeur le fait avec des motivations personnelles déterminées par son histoire propre, par la relation sociale et le contexte précis où il se trouve alors.

Faisant en quelque sorte écho aux réflexions oubliées de M. Bloch, certaines des publications les plus récentes confirment la nécessité qu'il y a à départir l'étude des rumeurs du paradigme pathologique et irrationnel qui, sciemment ou non, a longtemps servi de prêt-à-penser en la matière. « Folles rumeurs » et le « petit ragot » anodin s'inscrivent dans l'espace des pratiques de la sociabilité. L'échange des rumeurs peut alors s'analyser comme *une pratique ordinaire des rapports sociaux pour obtenir des informations, tisser de la sociabilité, définir collectivement le sens d'un événement ou connaître*

⁷⁹ Cf. M. Bloch, *Réflexions...*, pp. 49-50.

⁸⁰ Cf. *Ibid.* p. 14.

ses versions alternatives (sans qu'il y ait obligatoirement croyance à leur égard). Dans des situations tendues ou dramatiques, ces procédures d'échanges s'intensifient, s'accélèrent, et enregistrent parfois les effets de la perte de sens critique de certains acteurs sociaux. Parmi les derniers travaux que nous avons évoqués, certains intègrent ainsi les principaux acquis des deux traditions initiales aux nouvelles directions d'analyse (le processus de la rumeur comme dynamique de prise de parole ou comme répertoire de l'action collective). Avec une ambition théorique modérée et une méthodologie d'approche attentive à l'aspect pluriel du phénomène, ils établissent des passerelles entre des postulats jusque-là opposés. Surtout, ces dernières contributions à la connaissance savante des rumeurs démontrent que, au sein d'un seul et même cadre d'analyse, il est possible d'articuler la part du social et la part des acteurs dans la configuration d'occurrence des rumeurs. Il reste maintenant à guetter la réception qui sera donnée à ces nouvelles dispositions théoriques et méthodologiques tant dans les travaux à venir sur la question que là où le postulat pathologique est le plus solidement enkysté, c'est-à-dire dans les dictionnaires de sociologie et dans l'enseignement ou les manuels généraux traitant des phénomènes de communication sociale.